

Rapport d'activité 2016

En 2016, la formule de présidence partagée et organisée autour des thèmes aménagements & stationnement, promotion du vélo et animation a été poursuivie. Les commissions associées sont (grand) ouvertes aux adhérents ; il suffit pour cela de nous contacter.

Fonctionnement général

Le conseil d'administration s'est réuni tous les mois et des réunions de bureau ont eu lieu régulièrement.

Muriel Sola, salariée de l'association, a quitté Vélo-Cité le 31 mai pour voler vers d'autres horizons. Dès le 1^{er} juin Oriane Hommet lui succédait. Elle a maintenant bien fait connaissance avec la maison Vélo-Cité. François Nora a été confirmé dans son poste par un contrat CDI ; il conserve un temps partiel à sa demande. Rappelons qu'il s'occupe plus particulièrement de la vélo-école, des remises en selle et de la fête du vélo.

Le bulletin destiné aux adhérents et aux acteurs politiques, associatifs et médiatiques locaux a fait l'objet de cinq parutions vers 1 200 destinataires. Le CA a décidé cet automne d'augmenter le tirage sur papier pour une plus large diffusion. Cela engendre des frais mais nous en espérons une plus grande notoriété.

Notre compte Facebook est particulièrement suivi. Le site internet est aussi très consulté, non seulement par les cyclistes métropolitains mais aussi de bien plus loin.

L'inauguration de nos locaux rénovés a eu lieu le 17 juin. Ils offrent désormais de meilleures conditions de travail aux salariés et un accueil plus sympathique à nos adhérents et bénévoles. Des aménagements restent encore à réaliser dans les espaces de rangement.

Nous constatons avec plaisir que de nouveaux bénévoles viennent nous rejoindre. Cela doit continuer, car il y a des activités intéressantes pour chacun !

Aménagements cyclables

L'année 2016 n'aura pas marqué le sursaut attendu en matière de politique cyclable publique, toujours très floue à l'échelle de la Métropole.

Les grands axes structurants à fort trafic restent généralement traités de manière routière et « motorisée », malgré certains travaux ou projets ambitieux. C'est notamment le cas des abords du futur pont Jean-Jacques-Bosc rive droite, où en l'état actuel du projet les cyclistes perdront la continuité de la piste le long de la Garonne, contraints à un large détour vers la tête de pont pour traverser le débouché du pont au niveau d'un carrefour à feu (comme pour le pont Cha-

ban-Delmas, rive droite aussi). Nous avons participé à plusieurs réunions et réclamé une trémie réservée aux modes actifs, sous le tablier du pont. À l'heure actuelle, cette option est enfin à l'étude. Toujours à propos de pont, la fermeture du pont de Pierre aux voitures nous a échappé. Initialement programmée pour l'été 2016, sous la forme d'un test dans le sens entrant (une date d'inauguration avait même été arrêtée !), tout a été annulé à la dernière minute sous la pression de certains élus qui redoutaient de voir la Bastide coupée de Bordeaux... Quand on vous dit qu'on ne pense qu'à la voiture ! On nous promet maintenant que ce pont sera effectivement fermé une fois le pont Jean-Jacques-Bosc construit et le pont St-Jean rénové... soit au mieux en 2019. Carton rouge ! Et pendant ce temps, toujours pas de projet pour les boulevards, ni pour la route de Toulouse, ni pour le boulevard de l'Entre-deux-Mers, ni pour tant d'autres !

Du moins, notre convention avec la Métropole nous permet de travailler sur les aménagements « dans le détail », avec une très grande réactivité de certains services pour résoudre les problèmes rencontrés par les cyclistes. Le travail de cyclo-fiches conduit par Vélo-Cité avec le pôle mobilité et le service signalisation de la Métropole est très utile.

Nous avons également instruit divers projets d'aménagements, par exemple un vaste projet de circulation apaisée à Bordeaux (zones 30 et zones de rencontre). Espérons qu'il voie le jour dans les meilleures conditions.

Nous avons aussi apprécié la mise en place de la nouvelle voie réservée au bus, vélos et taxis sur l'avenue Thiers à Bordeaux (uniquement en sens sortant pour l'instant), qui a notamment fait apparaître en ville les « cédez-le-passage cycliste au feu » multidirectionnels.

Pour le reste, nous poursuivons le travail au niveau des communes en rencontrant élus et services techniques municipaux ainsi que les adhérents, mais nous manquons d'une bonne structuration de correspondants locaux. De nouveau, nous faisons appel aux adhérents afin d'être présents à chaque fois que nous sommes demandés.

Quelques autres actions de 2016 :

- participation aux ateliers « mobilité cyclable » de la Métropole, dans le cadre de la préparation du nouveau plan vélo (prévu fin 2016),
- appel à réaménager de manière globale les boulevards,
- réunions de la commission aménagements, dont le fonctionnement est encore à améliorer,
- demandes d'amélioration des traversées de la rocade.

Stationnement vélo

La commission « stationnement » a fusionné avec celle des aménagements. Voici quelques actions engagées cette année. Nous avons répondu à la demande d'un bailleur social de Lormont, qui souhaitait sensibiliser ses gardiens à la mise en œuvre de stationnements vélos adaptés à des immeubles anciens. Nous avons participé à l'atelier « stationnement » organisé par la Métropole, dans le cadre de la révision du plan vélo, pour que celui-ci prenne en compte de nouveaux besoins (arceaux spéciaux pour vélos-cargos, garages sécurisés pour un stationnement de longue durée). Profitant de l'évolution de la réglementation, qui prévoit la suppression du stationnement auto aux carrefours équipés de feux, nous avons proposé que cet espace soit dédié à des arceaux à vélos. Sollicités par la Métropole pour l'installation de nouveaux arceaux, nous avons interrogé, via Facebook, les cyclistes bordelais. L'hyper-centre de Bordeaux vient très nettement en tête des demandes. La pose de nouveaux arceaux ne suffira pas et il faut envisager des solutions plus ambitieuses. De nouveaux équipements sportifs (Grand stade) ou culturels (Cité du vin), pour lesquels nous avons demandé du stationnement, ne répondent pas toujours aux besoins, et nous sommes intervenus pour que ceux-ci soient réellement pris en compte. Pour connaître très précisément le parc de stationnement actuel nous avons organisé notre première cartopartie, qui a permis de compléter les données fournies par la Métropole, en termes d'occupation notamment.

Concernant le stationnement résidentiel dans l'habitat collectif, il nous est difficile, compte tenu du nombre de constructions neuves et des opérateurs, de vérifier si la nouvelle réglementation est respectée et surtout comment elle est déclinée par les aménageurs. En général, ils ne nous sollicitent pas, et suivent les préconisations des PLU et de leurs annexes.

Promotion du vélo

Nous avons directement sollicité les médias pour nous exprimer sur de multiples thèmes. Ils nous ont aussi contactés lors d'événements comme la semaine de la mobilité ou la fête du vélo.

Celle-ci, qui avait vingt ans cette année, a fait l'objet d'une organisation exceptionnelle en partenariat avec Darwin écosystème. La randonnée urbaine a rassemblé 700 cyclistes. Et 7000 personnes ont fréquenté le site de Darwin où de nombreux partenaires associatifs, commerçants ou institutionnels exposaient.

Nous avons participé à de nombreux débats, réunions de concertation, visites de terrain, etc. Nous avons été présents lors des forums des associations, des stands en entreprises, des salons.

Assemblée générale

Plusieurs actions revendicatives ont été menées, seuls ou en partenariat : pour le réseau express vélo, Parking day, vélorutions...

Enfin, Vélo-Cité a appris à faire du vélo à une cinquantaine d'adultes via la vélo-école et remis en selle une trentaine de personnes.

Nous avons aussi organisé deux stages de formation d'initiateurs à la mobilité à vélo et un sur la création et le fonctionnement d'une vélo-école. En partenariat avec la Métropole et Unis Cité, nous formons des « ambassa-

deurs du vélo » qui participent à l'encadrement de la vélo-école.

Animations

Vélo-Cité a organisé ou participé à de nombreuses actions : information, sensibilisation, animation autour du vélo dans des communes, des écoles, des entreprises, au CHU, dans des associations, des maisons de quartier, des salons. Actions dans le cadre de la semaine de la mobilité, semaine « cyclistes brillez », journées « bougez

autrement », « allez au travail autrement ». Participation aux initiatives de découverte de la ville à vélo par les mairies, véloparades, cyclofestival, pour finir l'année avec notre traditionnelle balade des « Lumières de la ville ».

Nos deux bourses aux vélos annuelles rencontrent toujours un vif succès (250 vélos ont changé de mains). Nous avons également organisé une bourse aux vélos à Bruges, qui, pour une première édition, a bien fonctionné.

Proposition de rapport d'orientation 2017

Nos objectifs statutaires de promotion et de défense de l'usage du vélo dans Bordeaux Métropole se déclineront toujours en 2017 selon les deux axes principaux suivants :

■ *des actions pour le développement des aménagements cyclables, afin d'obtenir un réseau sûr et cohérent sur l'ensemble de la métropole. Les aménagements autour de la ligne D du tram, la menace pesant sur la piste cyclable du pont François-Mitterrand, le futur pont JJ-Bosc, feront à coup sûr partie de nos priorités. Nous seront également attentifs aux développements du nouveau plan vélo métropolitain ;*

■ *des actions de promotion du vélo (vélo-école et remise en selle, bourse aux vélos, fête du vélo, animations diverses...) seront renforcées. Des actions de communication devront être menées soit par nous-mêmes, soit par les pouvoirs publics pour développer les bonnes pratiques et améliorer la sécurité.*

Des objectifs complémentaires seront également recherchés :

■ *Entamer le dialogue avec les entreprises, commerçants, artisans, professions indépendantes pour leur proposer un changement de mode de déplacement.*

■ *Améliorer nos partenariats avec les marchands et réparateurs de cycles démarrés l'an passé.*

■ *Créer des animations autour de « cartoparties » ou d'opérations comme « Mes courses à vélo ».*

■ *Participer à la promotion de la « filière vélo », c'est-à-dire de toutes les activités tournant autour de la bicyclette (fabrication, entretien, usage, accessoires, etc.)*

■ *Développer notre réseau de bénévoles actifs, notamment en proposant des formations adaptées à quelques unes de nos missions (formations déjà mises en place pour l'encadrement des remises en selle)*

Vélo-Cité – Assemblée générale – Jeudi 23 février 2017

Bon pour pouvoir

M., Mme _____

adhérent(e) de l'association Vélo-Cité*, donne pouvoir à M., Mme _____

pour agir en mon nom lors des votes de l'assemblée générale du 23 février 2017.

Fait à _____ le _____

Signature

* Pour pouvoir être représenté, il faut bien sûr être adhérent, c'est-à-dire à jour de sa cotisation 2017 (dans le doute, passez-nous un petit coup de fil). La même condition s'applique à la personne qui vous représentera. Vous pouvez si vous voulez adresser votre procuration à un membre du CA : ils ont (bien sûr) tous réglé leur cotisation.